



## Les propositions du SE-UNSA

Pour le SE-UNSA, une réforme d'ampleur du lycée était indispensable. Il a rappelé les éléments essentiels du « diagnostic partagé » :

- 💡 Stagnation des résultats depuis 1995, ne permettant pas d'atteindre les grands objectifs de la loi d'orientation et de la stratégie de Lisbonne ;
- 💡 Hiérarchie des voies et des séries et ses effets pervers ;
- 💡 Seconde de pré orientation plutôt que de détermination ;
- 💡 Manque de motivation des lycéens ;
- 💡 Souffrances professionnelles des enseignants.

### Les principales propositions du SE-UNSA :

- ➔ Le lycée n'est pas le temps de la spécialisation mais celui d'une diversification raisonnée : après le couple école-collège formant le socle commun, le 2<sup>ème</sup> temps de l'éducation est maintenant pour une majorité de lycéens le couple lycée-BAC+2 et plus.
- ➔ Le système des voies et des séries séparées a atteint ses limites : il doit être remplacé par une organisation plus souple, autorisant des parcours plus personnalisés.
- ➔ Les enseignements technologiques seront confortés et rendus accessibles à tous les élèves.
- ➔ Seule une organisation modulaire permet, par sa souplesse, d'atteindre ces objectifs. Cette organisation n'est pas synonyme d'un lycée à la carte : les règles d'élaboration des parcours sont fixées et connues de tous.
- ➔ L'organisation modulaire n'est pas compatible avec un groupe-classe stable : un groupe de référence de 10 à 15 élèves offre un ancrage aux élèves. Il est pris en charge par un professeur référent (remplaçant le professeur principal).
- ➔ L'accompagnement est essentiel : à ce titre, il fait partie de l'emploi du temps de tous les élèves et du service des enseignants. Les COP et les équipes de vie scolaire doivent également être renforcées.

## Conditions pour réussir la réforme ?

Nous avons avancé plusieurs conditions pour que la réforme ait quelques chances d'aboutir :

- ➔ Un engagement politique fort et inscrit dans la durée : programmation pluri-annuelle des moyens de la rénovation : toutes les économies générées par la nouvelle organisation devront être réinvesties dans l'amélioration des conditions de vie et de travail des lycéens et des enseignants.
- ➔ Un calendrier qui respecte les instances de concertation et qui permet l'appropriation par les établissements de la réforme : pour nous, la mise en œuvre doit être programmée en seconde à la rentrée 2011.
- ➔ Le maintien d'un bac en partie à épreuves nationales et donnant accès à l'université.
- ➔ Une logique du gagnant-gagnant : le service des enseignants reste défini hebdomadairement et inclut les missions d'accompagnement et le travail en équipe.
- ➔ Un accompagnement de la mise en œuvre de la réforme en formation continue et en formation initiale.